



Monsieur le Préfet  
Préfecture  
97300 CAYENNE

Cayenne le 21 juin 2011

Monsieur le Préfet,

Des destructions d'habitat auto-construit ont été réalisées sur le terrain privé parcelle AE 463 à Cogneau Lamirande le 6 juin dernier par les services municipaux de la commune de Matoury sans même que, à notre connaissance, les propriétaires du terrain et les habitants en aient été informés au préalable.

La LDH a rencontré les deux propriétaires des parcelles qui lui ont assuré être eux-mêmes en conflit avec la mairie, qui semble avoir des vues sur ces terrains, et n'avoir jamais demandé de procéder à ces expulsions.

Nous attirons votre attention sur cette situation qui ne paraît pas conforme à la loi. Nous demandons donc votre intervention auprès de la municipalité de Matoury afin que cessent ces pratiques illégales, qui mettent des familles à la rue sans autre alternative.

Nous vous rappelons la situation très difficile au niveau du logement en Guyane et vous demandons de sursoir aux expulsions prévues sur ce quartier ainsi que dans celui de la zone Terca tant qu'une offre de relogement n'a pas été faite aux habitants.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette requête, et vous prions, Monsieur le préfet, de recevoir nos salutations respectueuses.

La section Guyane de la Ligue des Droits de l'Homme

**Ligue des droits de l'Homme**  
**Section de Cayenne**  
**Maison des Associations**  
**Angle avenue Léopold Heder rue François Arago**  
**97300 CAYENNE**  
**Courriel : [ldh.cayenne@yahoo.fr](mailto:ldh.cayenne@yahoo.fr)**